

---

## PROCÉDURE D'IDENTIFICATION

---

1. L'étudiant\* qui désire recevoir des services doit d'abord s'identifier auprès d'une intervenante du *Service aux étudiantes et aux étudiants ayant des besoins particuliers* de son campus.
2. L'étudiant doit fournir de la documentation officielle confirmant les limitations fonctionnelles reliées à ses besoins particuliers. Cette documentation doit provenir d'un professionnel autorisé ayant des compétences dans la spécialité appropriée pouvant confirmer les limitations et leur impact sur le rendement scolaire. Il peut s'agir de besoins particuliers **permanents** ou **temporaires**.
3. Lors de la première rencontre, l'intervenante évaluera la nature de la demande, passera en revue la documentation officielle et discutera avec l'étudiant des accommodements jugés raisonnables selon la nature des limitations causées par son besoin particulier.
4. Des **accommodements temporaires** pourront être mis en place pour les étudiants qui sont en attente de leur documentation médicale.
5. Un **Plan d'accommodements** sera développé selon l'évaluation des besoins et un Mémo aux professeurs sera rédigé.
6. **Confidentialité**: Une entente de confidentialité devra être discutée avec l'étudiant et un formulaire de *Consentement à la divulgation de renseignements* devra être signé pour permettre la communication des informations aux professeurs, au coordonnateur de programme et autres personnes concernées s'il y a lieu.
7. L'intervenante en besoins particuliers enverra par courriel le **Mémo aux professeurs** aux professeurs, au coordonnateur du programme et à l'étudiant. Nous encourageons également les étudiants à discuter de leurs besoins avec leurs professeurs. Au besoin, une rencontre pourra être organisée avec les professeurs, l'intervenante et l'étudiant.
8. Une rencontre avec l'intervenante devra se faire à nouveau au **début de chaque étape du programme** afin de réévaluer le Plan d'accommodements. Un nouveau Mémo aux professeurs sera rédigé au début de chaque étape.

*\* le masculin a été utilisé pour alléger le texte, mais il désigne autant le féminin que le masculin.*